



Assemblée Générale Ordinaire 29 mai 2019

Accueil

J Jannin, Président



SOCIÉTÉ DE
PATHOLOGIE
EXOTIQUE

Accueil

J Jannin, Président

Chers sociétaires, Chers collègues, Chers amis,

Je souhaite tout d'abord vous remercier de votre présence à cette Assemblée Générale ordinaire. Vous êtes nombreux et je suis convaincu que votre présence n'est pas uniquement motivée par les rongeurs, mais certainement par l'avenir de notre Société !

Le quorum est largement atteint et nous pouvons donc ouvrir cette assemblée.

L'année 2018-2019 a été marquée par le renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau de la Société en janvier. Ces nouvelles instances se caractérisent par la conjugaison de l'expérience des anciens membres et du président sortant, et par l'enthousiasme et la motivation des nouveaux élus.

Yves Buisson, que nous remercions à nouveau chaleureusement du travail accompli au cours de ses quatre années de mandat, avait souligné l'an dernier certaines de nos faiblesses et la nécessité de les surmonter en initiant des projets mobilisateurs. Il y avait mis une note d'inquiétude et d'urgence.

C'est pour répondre à cette préoccupation partagée, que nous avons réuni le Conseil d'Administration, le Bureau de la Société, le Comité de rédaction du Bulletin, ainsi que les trois anciens présidents pour un séminaire de réflexion les 25 et 26 mars derniers sur le site des Pensières de la Fondation Mérieux à Veyrier du Lac.



L'objet du séminaire était de réfléchir sur le positionnement et le devenir de la Société de Pathologie Exotique et sur les possibilités de renforcer sa visibilité et son rayonnement. La réflexion s'est organisée autour de 9 thèmes majeurs :

Nom de la société - Augmentation du nombre de membres et diversification des profils - Membres correspondants - Journées scientifiques - Partenariats et collaborations - Formation - Communication (lettre, site web, plaquette) - Avenir du Bulletin - Organisation du Congrès de Lyon en 2024.

Décisions et orientations ont fait l'objet d'un compte rendu détaillé et d'une feuille de route qui vous seront communiqués dans les jours prochains.

Deux décisions seront soumises à votre approbation, puisqu'elles nécessitent une modification des statuts de la société. Je parle du changement de nom de la société :

SOCIÉTÉ FRANCOPHONE DE MÉDECINE TROPICALE ET SANTÉ INTERNATIONALE
(sous-titre Société de Pathologie exotique)

et de la simplification de la procédure d'adhésion et de l'ouverture vers le plus grand nombre possible d'acteurs de la santé.

Je vous présenterais en détail les modifications au moment du vote ainsi que les motivations qui ont guidées notre décision.

Le renforcement des partenariats et/ou collaborations nationaux et internationaux de la Société nous est apparu comme un élément fondamental crucial pour faire de celle-ci l'acteur francophone incontournable dans l'environnement international.



La formation, ou plutôt la promotion et le soutien à la formation, en particulier en direction de nos collègues du Sud, sera un thème central pour la Société. La mise en valeur et l'offre par la Société d'une expertise francophone, fera l'objet de la création d'un vivier de compétences qui permettra à tous nos membres de mieux partager leur savoir-faire.

La communication est la clé de la visibilité de la Société, tant par son logo, sa plaquette, sa lettre et son site Web. Une vaste réflexion est en cours afin de refondre le site et les outils de communication afin de les mettre en adéquation avec le positionnement de la Société et d'aller vers une offre large d'information et de services, en particulier vers les plus jeunes. La présence de la Société sur les principaux réseaux sociaux a été actée afin d'affirmer sa présence sur ces nouveaux modes de communication.

Enfin, une longue discussion sur l'avenir du Bulletin a permis de dégager un certain nombre de points d'accord : conservation du Bulletin grâce à son adaptation aux contraintes actuelles, en particulier la numérisation, la possible fusion avec Médecine et Santé Tropicale, mise en ligne rapide des articles, gratuité dans certaines conditions. La réflexion est en cours.

Enfin, comme évoqué par Yves Buisson l'an dernier, il est maintenant hautement probable que la Société organisera le prochain Congrès international sur la Médecine tropicale et le Paludisme (ICTMM) à Lyon en 2024. Ce seul projet mobilisera assurément beaucoup de forces.

Afin de mettre en œuvre ces décisions et réflexions, nous avons mis en place 12 cellules chargées de mener ces changements à bien. Chaque cellule aura besoin des compétences de chacun et je vous invite chaleureusement à y participer.



Enfin, comme Yves Buisson l'avait également indiqué l'an dernier, la lutte contre Maladies Tropicales Négligées restera l'un des thèmes majeurs de la Société.

Beaucoup de travail pour ces prochaines années, mais une perspective enthousiasmante pour tous. Encore une fois, c'est la participation active de chacun d'entre vous qui nous mènera au succès.

Pour finir, je tiens à exprimer mes remerciements à l'Institut Pasteur qui nous a accueillis dans l'amphithéâtre Jacob. Mes remerciements également aux très précieux collaborateurs du Conseil d'administration, du Bureau et du Comité de rédaction du Bulletin !

Enfin, la vie de Société serait bien terne et bien peu réactive sans la contribution active, attentive, disponible et incroyablement efficace de Sylviane Le Gurun et Isabelle Borloz.

Je cède maintenant la parole à notre Secrétaire général, Jacques Chandenier, qui va présenter le rapport moral qui sera complété par un point de situation du Bulletin présenté par Jean-François Pays, après quoi le Dr Catherine Goujon présentera le rapport financier.

Je vous remercie chaleureusement de votre attention

J Jannin, Président

Rapport moral de l'année 2018

J Chandenier, Secrétaire général

1) Fonctionnement du Conseil d'Administration et du Bureau (1)

Rappel

Conseil d'administration (2015-2019) :

Pr. J-M AMAT-ROZE, Pr. O BOUCHAUD, Pr. P BUCHY, Pr. Y BUISSON, Pr. J CHANDENIER, Dr B-A GAUZERE, Dr F GAY-ANDRIEU, Dr C GOUJON, Pr. J GUELAIN, Dr. J JANNIN, Pr. F KLOTZ, Pr. D MALVY, Pr. B MARCHOU, Dr J-M MILLELIRI, Dr J-L REY

Bureau (Election lors de la réunion du CA du 9 janvier 2015) :

Président : Pr. Y BUISSON

Vice-Présidents : Dr F GAY-ANDRIEU, Pr. O BOUCHAUD

Trésorier : Dr C GOUJON ; *Secrétaire général* : Pr. J CHANDENIER



Calendrier des réunions administratives 2018

- . Conseil d'Administration : 26 janvier, 30 mai, 23 novembre
- . Bureau : 6 avril, 21 septembre
- . Assemblée générale : 30 mai (Conférence Sylvain Thénault-Guérin)

Election du nouveau Conseil d'administration 2019-2022

- *Déroulement* : 21 candidats, 133 suffrages exprimés sur 177 votants

- *Elus* :

J-P BOUTIN, J CHANDENIER, J-P CHIPPAUX, F GAY-ANDRIEU, P GAZIN, C GOUJON, J JANNIN, D MALVY, P MARTY, J-M MILLELIRI, E PICHARD, S PICOT, A SACKHO, B SEYTRE, P SOLANO

Rapport moral de l'année 2018

J Chandenier, Secrétaire général

1) Fonctionnement du Conseil d'Administration et du Bureau (2)

Perspectives des réunions administratives 2019

. Conseil d'Administration :

- 17 janvier : mise en place du nouveau Conseil d'administration, élection du Bureau

Président : J JANNIN

Vice-Présidents : F GAY-ANDRIEU, J-P CHIPPAUX

Trésorier : C GOUJON ; Trésorier adjoint : P GAZIN

Secrétaire général : J CHANDENIER



- 28 mai : veille de l'Assemblée générale (hier ...)
- 21 novembre

. Bureau :

- 26 mars : inclus dans le séminaire de Veyrier du Lac
- 12 septembre

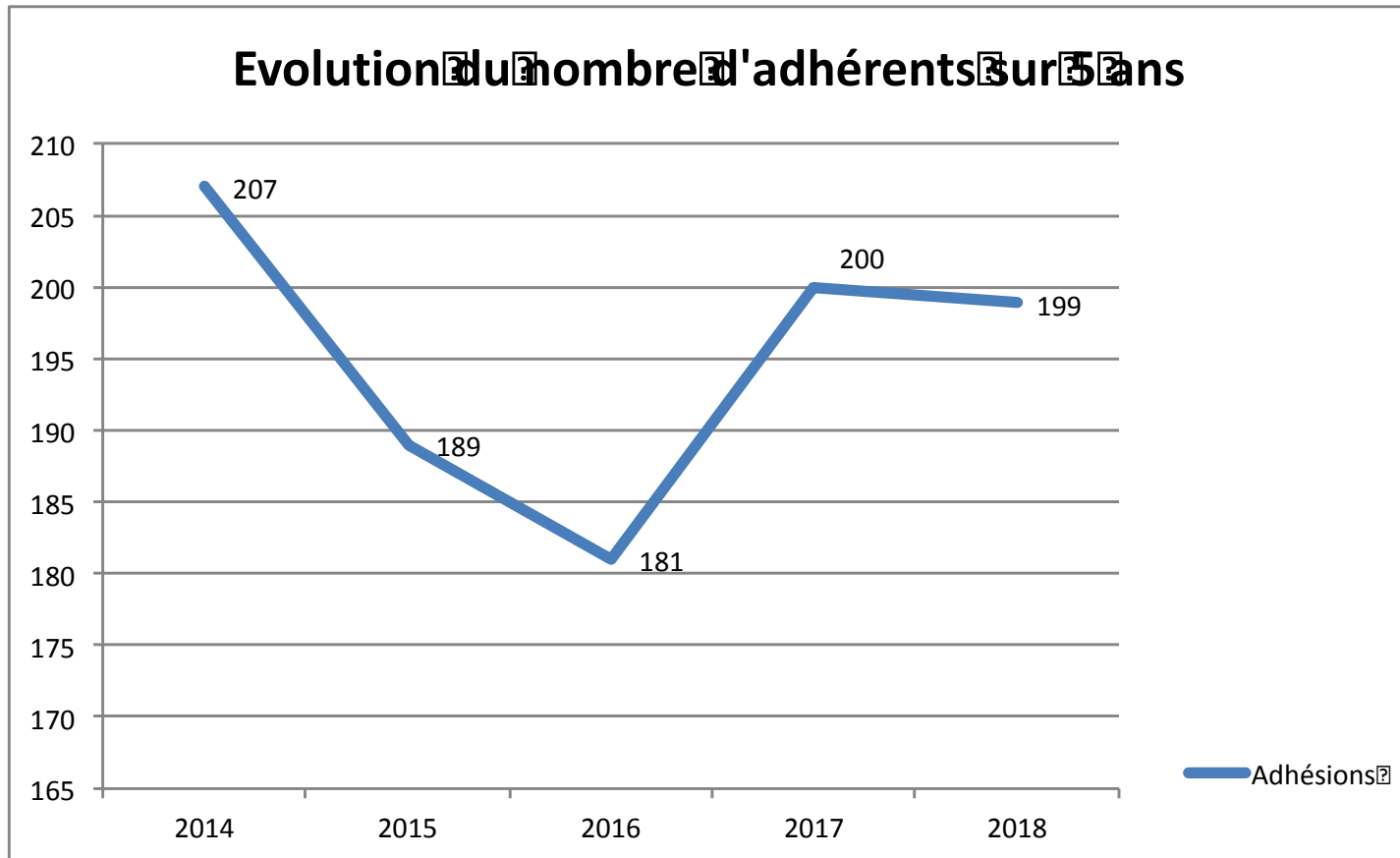
. Assemblée générale :

- 29 mai (Conférence Pr Mamy Randria)

2) Gestion des membres de la Société

199 membres au 31 décembre 2018 (200 en 2017) dont 12 nouveaux membres

- . 133 cotisants + abonnement Bulletin
- . 48 cotisants sans abonnement
- . 18 membres d'honneur



3) La SPE à l'étranger : les correspondants nationaux

- Réécriture des statuts en 2016 (démarche motivée, sollicitations locales, organisation d'une session délocalisée, ...)

- Liste actuelle :



Dr Veasnea Duong
(Cambodge)



Dr Pham Minh Khue
(Vietnam)



Pr Jean Noël Poda
(Burkina)



Dr Assitan Sackho
(Mali)



Pr Albert Samé-Ekobo
(Cameroun)



Pr Mamadou Aliou Barry
(Sénégal)

4) Valorisations 2018

Remises de médailles de la Société

- AG 2018 :



Médecin général inspecteur
Jean-Didier Cavallo



Monsieur SylvainThénault-Guérin

Les prix de la SPE

- *Prix de thèse d'exercice* (1000 euros, remis à l'occasion des Actu du Pharo) :

Dr X Heckmann « Place de l'immunothérapie dans les envenimations par *Crotalinae* en Guyane »



- *Prix Deschiens* (3000 euros, remis à l'occasion de la réunion annuelle du RIIP) :

Dr Moritoshi Iwagami, responsable du laboratoire de parasitologie à l'IP du Laos



- *Prix SPE aux JNI* : (Ouvrage scientifique aux meilleures réponses lors de la session Médecine tropicale)

Dr Philippe Muller



5) Réalisations scientifiques 2018

Manifestations scientifiques organisées par la SPE

- 29 mai : « Élimination des Maladies Tropicales Négligées : une vision francophone ? »

Amphithéâtre Rouvillois de l'École du Val-de-Grâce

- . 10 interventions
- . 71 participants (grève de train ...)
- . Comptes rendus dans le numéro 10 de la lettre

- 30 mai (AG) : film « Camille Guérin et le combat contre la tuberculose », puis conférence de Sylvain Thénault-Guérin, arrière-petit-fils du co-découvreur du BCG

- 14 novembre : « Vaccinations : convergences et divergences Nord - Sud » Amphithéâtre Jacob IPP

- . 11 interventions
- . 101 participants
- . Comptes rendus dans le numéro 11 de la lettre

Soutien de la SPE au projet de candidature de la ville de Lyon pour l'ICTMM 2024

- Avancées du projet avec S Picot
- Candidature quasi acceptée
- Choix de l'organisateur fait
- Projet parallèle : « Art et médecine tropicale »

5) Réalisations scientifiques 2018 (suite)

Participation de la SPE (présence et/ou partenariat)

- *30 mars* : journées de printemps de la SMV, Paris
- *13-15 juin* : JNI Nantes ; remise du prix de la session « médecine tropicale »
- *12-13 octobre* : journées d'automne de la SMV, Tozeur
- *3, 4 et 5 octobre* : XXIVèmes Actualités du Pharo (Organisation : GISPE), Marseille « Santé urbaine : un défi pour les villes du sud » ; remise du prix de la SPE
- *15 et 16 novembre* : réunion annuelle du RIIP « Combating resistance : microbes and vectors » ; remise du prix Deschiens

Implication de la SPE dans la lutte contre les maladies tropicales négligées

- J Jannin et de nombreux membres présents à la réunion du réseau francophone de recherche sur les MTN à Montpellier, 22-23 octobre
- déclaration du Président Y Buisson lors de la clôture de son mandat

Perspectives scientifiques 2019

Manifestations scientifiques organisées par la SPE

- . 29 mai : journée de printemps « Les rongeurs en Pathologie exotique »
- . 29 mai (AG de la SPE) : conférence « Rat et peste à Madagascar » : Mamy Randria, SMIT, CHU Joseph Raseta Befelatanana, Antananarivo
- . novembre : journée d'automne « La peau des Maladies tropicales négligées » ; IPP

Participation de la SPE (présence et/ou partenariat)

- . 29 mars : journées de printemps de la SMV, Paris
- . 5-7 juin : JNI Lyon, remise du prix de la session de Médecine tropicale
- . 11-12 octobre : journées d'automne de la SMV, Nancy
- . 2, 3 et 4 octobre : XXVèmes Actualités du Pharo (Organisation : GISPE), Marseille « One Health : vers une seule santé » ; remise du prix de la SPE
- . novembre : réunion annuelle du RIIP ; remise du prix Deschiens
- . 11-12 novembre : « Dermatologie et Mycologie à Madagascar : des affections de la peau aux mycoses profondes »

*Remerciements à Sylviane Le Gurun, particulièrement
active et réactive dans toutes ces actions !*

6) Actions de communication

Le site de la SPE (<http://www.pathexo.fr>)

- amélioration de la réactivité et de la qualité
- optimisation du moteur de recherche du Bulletin

} ⇒ fréquentation en ↗ permanente

La plaquette

- nouvelle révision faite en 2016



La lettre

- nouveauté 2015
- adressée par voie électronique à tout l'annuaire SPE
- 11 numéros parus, le numéro 12 avant l'été

Rubriques :

- informations
- compte rendu de manifestations
- annonces
- débats « sous le baobab »
- ...

La Lettre de la SPE



Adressez vos correspondances pour la
Lettre de la SPE par e-mail à l'adresse :
bulletin@pathexo.fr

Le Bulletin (cf ci-après)

*Remerciements à Isabelle Borloz qui assure la gestion d'une
(très) grande partie de ces moyens de communication*

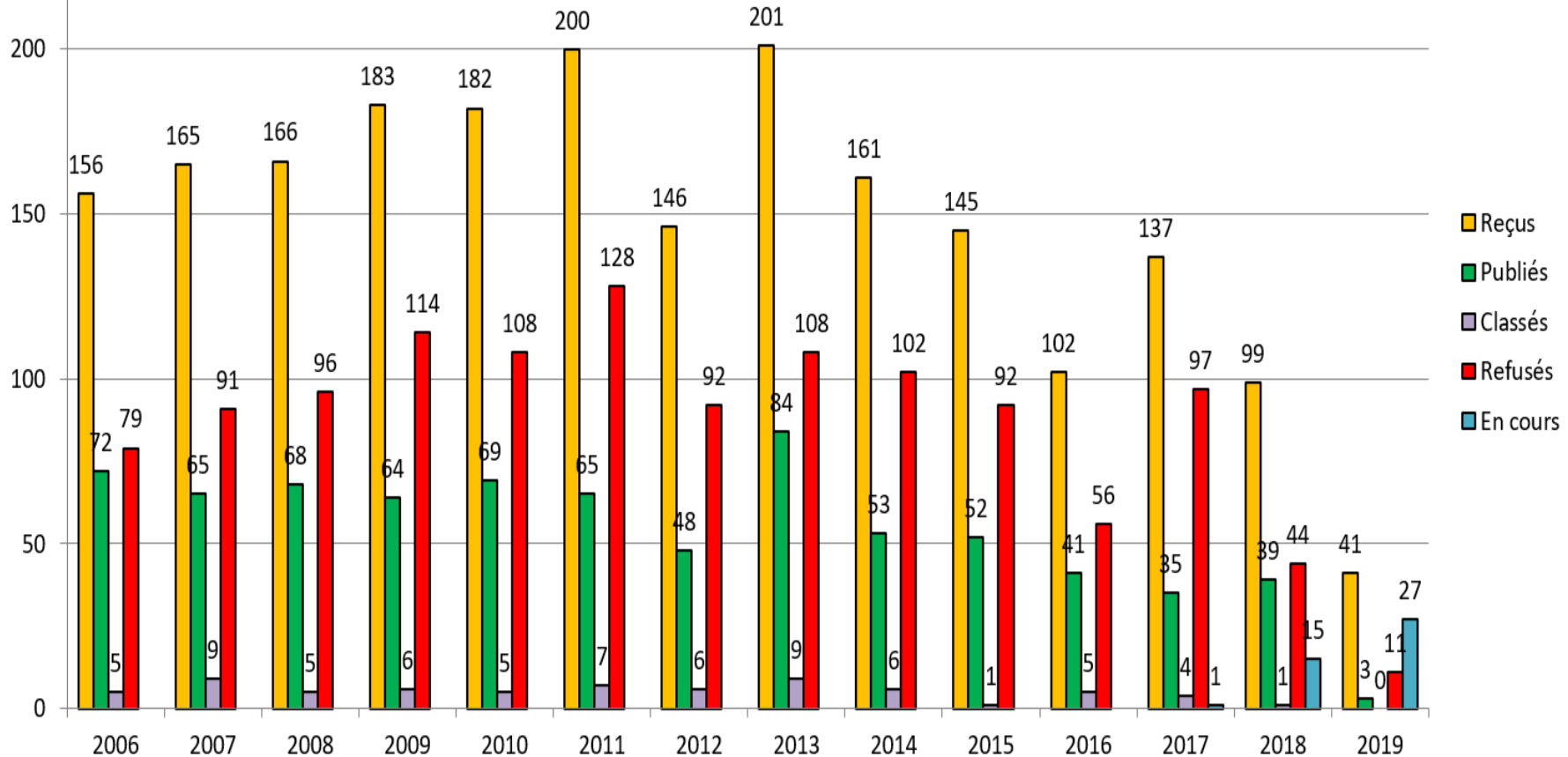
Activités éditoriales 2018

J F Pays, co-rédacteur en chef

Articles reçus depuis 2006 – Répartition par années

En 2018, **99** articles ont été soumis pour publication, contre **137** en 2017, dont, à la date du 15 mai 2019, 39 ont déjà été publiés (papier ou on line first), 44 ont été refusés, 1 classé* et 15 sont encore en cours de traitement.

*classé = non-réponse ou retrait des auteurs

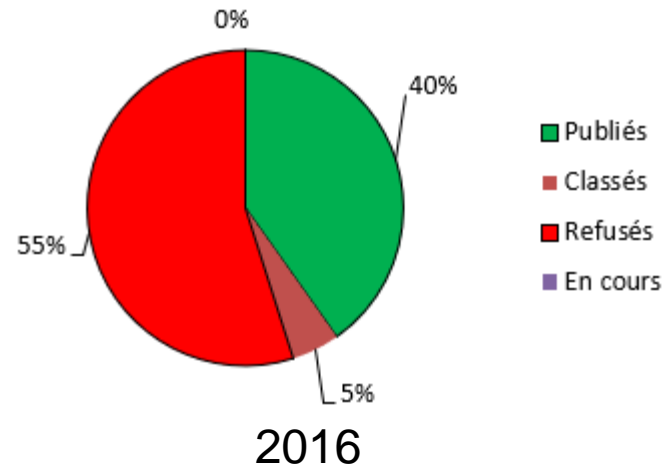
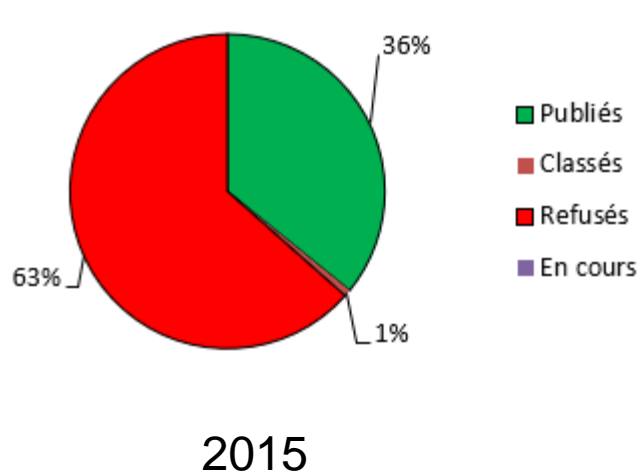


Activités éditoriales 2018

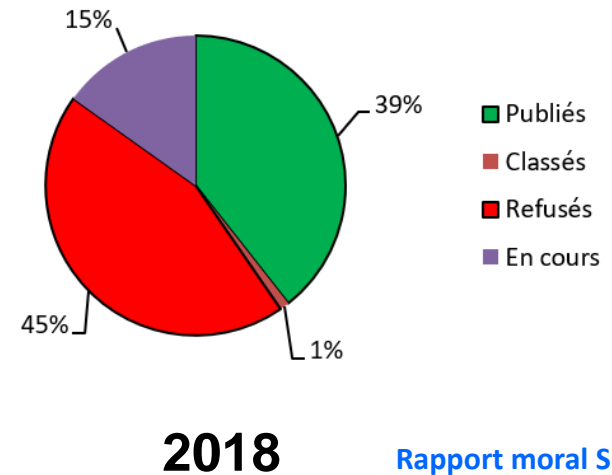
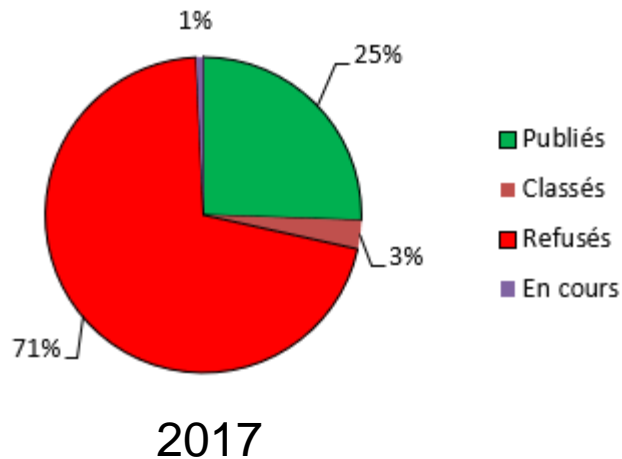
- Malgré les difficultés inhérentes à la baisse du nombre des manuscrits soumis à la rédaction à laquelle nous sommes confrontés ces dernières années, les cinq numéros annuels prévus ont été publiés.
- Ces cinq numéros ont rassemblé 52 articles.
- L'extrême rareté des textes fournis par les intervenants des deux journées scientifiques organisées par la SPE, de même que par ceux du Congrès d'Haiphong n'a pas permis la publication de numéro spéciaux consacrés à un thème précis.
- Le Comité de rédaction restreint aux trois rédacteurs (A. Epelboin, J. F. Pays et S. Blanchy) avec I. Borloz, secrétaire de rédaction, s'est réuni 45 fois (pratiquement chaque semaine hors vacances).
- Trois réunions du Comité de rédaction élargi ont eu lieu les 17 janvier, 18 avril, et 23 octobre 2018.

Depuis que nous ne sommes plus diffusé par Springer, nous ne disposons plus de statistiques concernant l'audience (nombre de téléchargement) des articles.

Activités éditoriales 2018

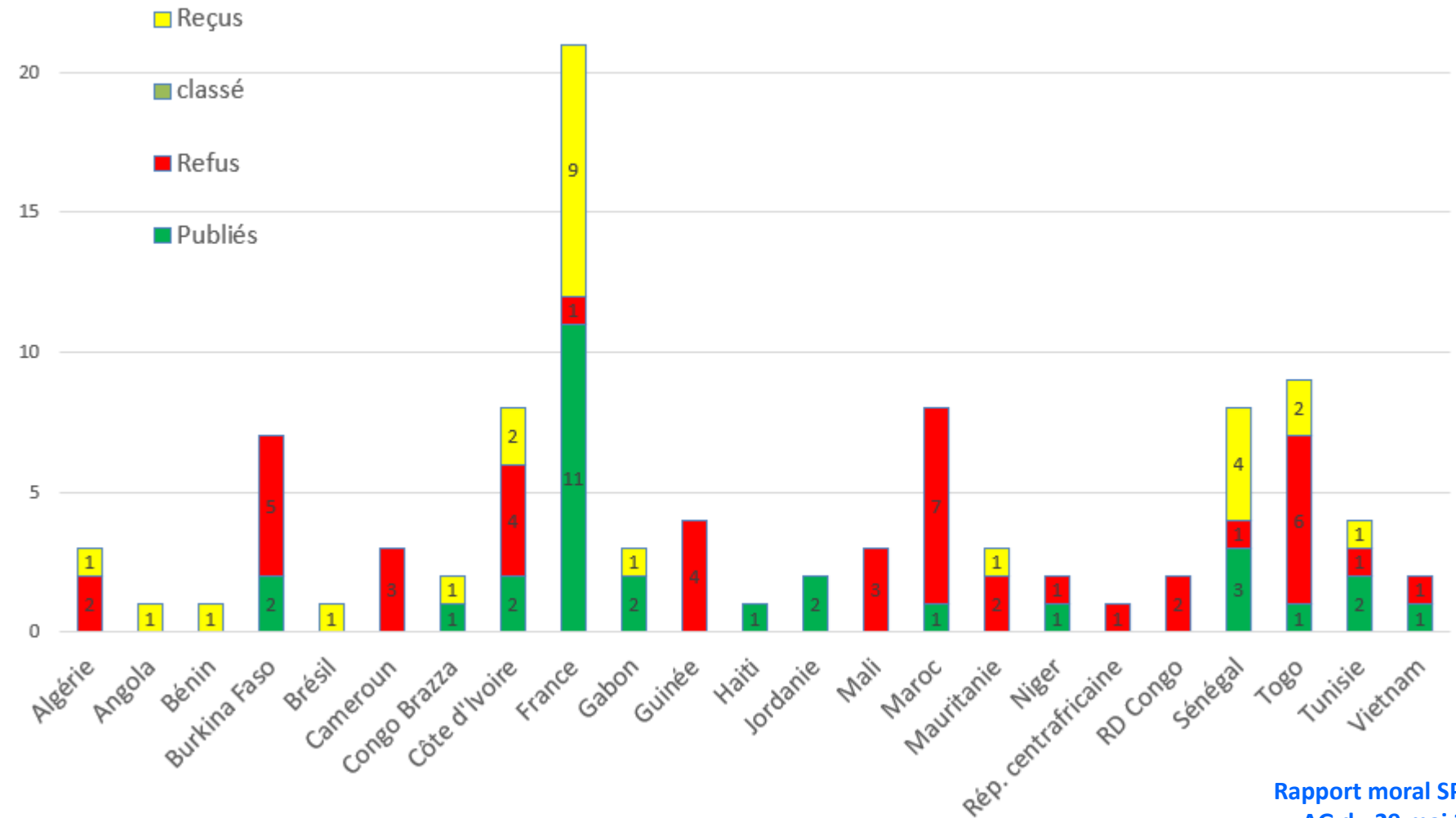


Articles reçus en 2015, 2016, 2017, 2018 : répartition en pourcentage



Activités éditoriales 2018

Répartition des articles reçus en 2018
selon l'adresse institutionnelle donnée par le 1^{er} auteur



Activités éditoriales 2018

Numérisation du Bulletin

- **Rappel** : de **1908 à 1966**, le Bulletin est disponible sur le site de la Bibliothèque Interuniversitaire Santé (**BIUS**).
- Le service de coopération numérique des imprimés de la BnF (Centre numérique **Gallica**) a achevé la numérisation des 30 volumes couvrant les années **1967 à 1997**, mais les volumes 73,74 et 94 , bien que numérisés, ne sont toujours pas en ligne.
- Un moteur de recherche dédié intégrant une reconnaissance de caractère permet, outre celle des mots-clés, la recherche de n'importe quel mot dans l'ensemble des textes ce qui est un avantage évident par rapport aux textes numérisés par la BIUS.

Activités éditoriales 2018

Situation financière

Le nombre des abonnés au Bulletin est stable : **133** abonnements payants et 18 gratuits (membres d'honneur) pour 199 membres de la SPE à jour de cotisation.

La situation financière du Bulletin est saine. Elle fait apparaître un **léger déficit de 1691 euros** : 59 210 euros de dépenses pour 57 529 de recettes dû à :

- une augmentation des dépenses en raison d'une augmentation des taxes sur les salaires
- une diminution des recettes: non- renouvellement du don SANOFI et change défavorable pour les dons en devises étrangères.

L'avenir du Bulletin

Indissociable de celui de la SPE, il s'inscrit donc dans les résolutions prises lors du séminaire des 25 et 26 mars et qui envisagent :

- un prochain passage au tout numérique tout en gardant un éditeur pour conserver les indexations et gérer l'attribution des DOI
- une fusion avec la revue Médecine et Santé Tropicale dont les modalités restent à définir et négocier.
- une révision et une refonte du site , avec la création d'un véritable centre de ressources documentaires alimentés par les membres de la SPE (photos, films, et documents de tous ordres) accessible gratuitement au public.



Assemblée Générale Ordinaire 29 mai 2019

Vote du rapport moral

Rapport financier 2018

C Goujon, Trésorière

BILAN 2018

ACTIF	2018	2017	PASSIF	2018	2017
Immobilisations			Fonds associatifs	248 960,00	223 433,00
Corporelles (matériel informatique)	1 860,00	1 829,00			
Produits à recevoir		0,00	Excédent	2 021,00	25 527,00
Déficit					
Créances clients et comptes attachés	7 320,00	21 482,00			
Charges constatées d'avance	21 518,00				
Autres créances		8 500,00			
Valeurs disponibles					
Comptes à termes		95 000,00	Fournisseurs	6 750,00	14 853,00
Portefeuille SG Sogé Oblig (1)		0,00	Fournisseurs imp		2 200,00
Livret associatif SG	76 500,00	67 741,00	Etat charges à payer	6 015,00	
Compte sur livret SG	145 828,00	70 346,00			
Sous total valeurs	222 328,00	233 087,00	Banques		
Banques			Société Générale		
Société Générale	14 900,00	12 091,00			
Caisse	207,00	442,00	Sous total banques		
Sous total banques	15 107,00	12 533,00	Charges à payer	3 487,00	11 418,00
			Produits constatés d'avance	900,00	
Total	268 133,00	277 431,00	Total	268 133,00	277 431,00

Rapport financier 2018

COMPTE DE RESULTAT Présentation générale

	2018		2017	
<u>Solde en début d'année (disponibilités)</u>	+ 265 452 €		+ 236 508 €	
Fonctionnement Société	Dépenses 82 879 €	Recettes 93 784 €	Dépenses 72 174 €	Recettes 99 286 €
<i>Bilan Société</i>	10 905 €		27 112 €	
Fonctionnement Bulletin	Dépenses 59 210 €	Recettes 57 529 €	Dépenses 56 496 €	Recettes 70 911 €
<i>Bilan Bulletin</i>	-1 681 €		14 415 €	
Activités scientifiques	Dépenses 7 204 €	Recettes 0 €	Dépenses 28 214 €	Recettes 12 215 €
<i>Bilan Activités scientifiques</i>	-7 204 €		- 15 999 €	
Total de l'année	Dépenses 149 293 €	Recettes 151 313 €	Dépenses 182 411 €	Recettes 156 884 €
Résultat comptable	2 021 €		+ 25 527 €	
<u>Solde en fin d'année (disponibilités)</u>	+ 266 305 €		+ 265 452 €	



Rapport financier 2018

COMPTE DE RESULTAT 2018

Détails des postes principaux

	2018		2018
SOCIÉTÉ	DEPENSES		RECETTES
Local (PE) (Loyer, Assurance, Téléphone, Internet, frais divers)	15 818 €	SOCIÉTÉ	SMV (partage des locaux) (partage de hauteur de 25%)
Salaires et charges Secrétariat	50 737 €	SMV (partage du Secrétariat)	11 248 €
Honoraires Comptabilité	4 234 €	Intérêts comptes placements bancaires	2 072 €
Affranchissement	727 €	Remboursement facture Lavoisier	100 €
Location machines de bureau, entretien petit matériel, site Internet, achat fournitures	5 273 €	Don affecté au fonctionnement de la Société cotisations adhésion	68 115 €
Déplacements, frais Bureau et CA et journées	5 069 €	dons membres	1 775 €
Frais bancaires	610 €		
Dotations aux amortissements	629 €		
Taxe Foncière	82 €		
	82 879 €		93 784 €
BULLETIN	DEPENSES	BULLETIN	RECETTES
Salaires et charges	48 770 €	Frais de Secrétariat payés par Lavoisier	7 000 €
Abonnements réglés Lavoisier	10 740 €	Abonnements collectés	7 730 €
		Don affecté au Bulletin	42 799 €
		Don Sanofi	0 €
	59 510 €		57 529 €
ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES	DEPENSES	ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES	RECETTES
Prix thèse	1 855 €		
Prix Deschiens	3 000 €		
Journée scientifique MTN du 29/05/2018	955 €		
Journée scientifique Vaccinologie du 14/11/2018	1 894 €		
	7 704 €		0 €

Rapport financier 2018

PREVISIONNEL 2019

DEPENSES COURANTES	2019	RECETTES COURANTES	2019
SOCIETE		SOCIETE	
LOYER, ASSURANCE, FRAIS ASSOCIES	15 500,00	REDEVANCE SMV POUR LE PARTAGE DE LOYER	4 400,00
SALAIRES ET CHARGES	50 000,00	REDEVANCE SMV POUR LE PARTAGE DE SALAIRE SECRETARIAT	12 500,00
FRAIS POSTAUX	400,00	DON AFFECTE A LA SOCIETE	70 000,00
FRAIS CA	4 800,00	COTISATIONS	6 800,00
HEBERGEMENT MAINTENANCE INTERNET - FOURNITURES	4 000,00	DONS MEMBRES	1 400,00
SERVICES BANCAIRES	500,00	INTERETS BANCAIRES	2 950,00
HONORAIRES COMPTABLES	3 000,00		
COTISATION FEDERATION EUROPEENNE	800,00		
BULLETIN		BULLETIN	
SALAIRES, CHARGES, TELETRAVAIL	49 000,00	ABONNEMENTS COLLECTES MEMBRES	7 900,00
ABONNEMENTS REGLES A LAVOISIER, EDITEUR	8 000,00	DON AFFECTE AU BULLETIN	44 000,00
		FRAIS DE FONCTIONNEMENT LAVOISIER	7 000,00
MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES			
JOURNEE "RONGEURS" du 29-05-19	2 750,00		
JOURNEE D'AUTOMNE	2 500,00		
PRIX DE THESE	1 000,00		
PRIX DESCHIENS	3 000,00		
SEMINAIRE DE REFLEXION	7 000,00		
TOTAL COURANT	152 250,00	TOTAL COURANT	152 550,00



**SOCIÉTÉ DE
PATHOLOGIE
EXOTIQUE**

Assemblée Générale Ordinaire 29 mai 2019

Vote du budget

Assemblée Générale Ordinaire

29 mai 2019

Révision des statuts

J Jannin, Président

Révision des statuts

Article premier

L'association dite Société de pathologie exotique fondée le 22 janvier 1908, déclarée le 29 janvier 1908, reconnue d'utilité publique par décret du 10 décembre 1962, a pour but l'étude des maladies exotiques de l'homme et des animaux, celle de l'hygiène et des mesures sanitaires destinées à empêcher l'extension des épidémies et des épizooties d'origine exotique, ainsi que de tout problème de médecine, biologie et santé tropicale et de ceux posés par les expatriations et voyages.

Article premier

L'association dite Société de pathologie exotique fondée le 22 janvier 1908, déclarée le 29 janvier 1908, reconnue d'utilité publique par décret du 10 décembre 1962, **est renommée « Société francophone de médecine tropicale et santé internationale » à dater du 29 mai 2019.** Elle a pour but l'étude des maladies **tropicales** de l'homme et des animaux, celle de l'hygiène et des mesures sanitaires destinées à empêcher l'extension des épidémies et des épizooties **dans le monde en développement**, ainsi que de tout problème de médecine, biologie et santé **internationale** et de ceux posés par les expatriations et voyages.

...

[Il est procédé au vote :](#)

[Une voix contre, aucune abstention.](#)

[La modification de l'article 1 est adoptée.](#)

Révision des statuts

Article 3

La *Société* se compose de :

- membres d'honneur...

Article 3

La Société se compose de :

- membres d'honneur ...
- membres bienfaiteurs ...
- membres titulaires ...
- membres associés ...
- membres émérites ...

Peuvent devenir membres titulaires tous les professionnels de santé (humaine et animale) ainsi que les acteurs des sciences sociales et économiques travaillant dans des domaines relatifs à la médecine tropicale ou la santé internationale. Le postulant doit adresser sa demande par courrier postal ou par courriel au président ou au secrétaire général de la Société, ou électroniquement via le site de la Société. Cette demande sera accompagnée d'un bref *curriculum vitae*.

Les membres sont nommés après agrément du Conseil d'administration.

Il est procédé au vote :

Aucune voix contre, aucune abstention.

La modification de l'article 3 est adoptée à l'unanimité



**SOCIÉTÉ DE
PATHOLOGIE
EXOTIQUE**

**Assemblée Générale Ordinaire
29 mai 2019**

Merci de votre attention